LA SENTINELLE DE THIBODAUX,

JOURNAL DU 8ME DISTRICT SENATORIAL.

PRIX DU NUMERO :—DIX CENTS. *JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE DE THIBODAUX.* ABONNEMENT :—$3.00 PAR AN

VOL. XI. THIBODAUX, LNE, SAMEDI 22 AVRIL 1876. NO 38

Informations Locales.

LE JUGE EST MORT, VIVE LE JUGE.—Notre ex juge de paroisse Fred. Collins, calculateur de première, force réside actuellement dans la paroisse de Terrebonne. Les gens qui se disent bien informés prétendent qu'il va être nommé, par le governeur, juge de cette paroisse, en remplacement de Sherourne, décédé.

CREVASSE.—Il y a eu hier huit jours qu'une crevasse s'est déclarée dans la levée, en bas de l'ancienne habitation du Dr. Danse reau. Heureusement que le bruit de l'eau s'échappant de la brèche a réveillé les voisins qui ont donné immédiatement l'alarme. Les secours sont promptement arrivés et au jour, après une nuit de travail, l'eau rentrait dans son lit.

NOUVEAUTE—Les nouveautés les plus délicates en chapeaux de printemps se trouvent dans l'établissement de Mme Asselineau, rue Market, coin St Louis. Chapeaux de tous genre Suisses, Français, Américains, aux formes les plus gracieuses et les mieux portés, et rubans de la dernière fraicheur. L'assortiment est complet, ainsi que chacun peut s'en convaincre par une inspection personnelle.

COMMIS.—Les commis des grands comme des petits établissements de la rue du Main, cherchent tout les moyens possibles et impossibles d'attirer la pratique. Un de leurs moyens consiste à s'armer d'un arrosoir—nouvelle patente—est de faire pleuvoir l'eau des ruisseaux dans la rue. Si ce moyen ne réussit pas, ils en ont d'autres en réserve qui auront plus de succès.

BIJOUTERIE—Des diamants de la plus belle eau, des montres en or et en argent qui peuvent au besoin régler le soleil, des chaines solides et d'autres articles de bijouterie dont l'énumération est trop longue, vont être vendus aujourd'hui, à l'enchère publique, dans l'ancien local occupé par Mr. McBride, rue du Main. Ceux qui veulent se faire cadeau de jolis bijoux, à bon marché, n'ont qu'à se trouver dans ce local a 10 heures, heure à laquelle la mise en vente doit commencer.

TAXE SPECIALE—D'après l'ordonnance No 90 du Jury de Police, tous les habitants résidant sur la rive droite du Bayou Lafourche, depuis la ligne d'en haut de l'habitation *Acadia* jusqu'à la ligne d'en bas de l'habitation de Merville Rome, formant le 2me et 4me ward, se trouvent taxés au taux de cinq piastres par arpent de face. Cette taxe ainsi prélevée est destinée à égouter les terres des districts précités, en donnant à l'eau un passage jusqu'au lac Fields. Les travaux seront dirigés par MM. M. Bergeron, Détreville Forest et George Toups. Et pour que ces travaux puissent être entrepris sans retard, le Collecteur de taxes va immédiatement opérer le recouvrement de cette taxe.

PROGRAMME.—Dans une des colonnes de ce numéro, on trouvera le programme de la seconde grande parade annuelle du département des incendies de Thibodaux qui doit avoir lieu dans l'après-midi de mercredi prochain. Dans ce programme, les compagnies doivent occuper leur position respective :—la compagnie *Thibodaux No.* 1, dans la rue du Main, faisant face à la rue Green, la compagnie *Protector No.* 2, dans la rue Green, faisant face à la rue Main, et la compagnie *Home Hook & Ladder No.* 1, dans la rue Green, la tête à la rue Main. A quatre heures précises, la procession se mettra en marche ; elle défilera dans la rue du Main jusqu'a la rue Jackson, qu'elle descendra jusqu'á la rue Baker ; de la rue Baker à la rue Lower Canal ; de la rue Lower Canal à la rue St. Brigitte, jusqu'à la rue Green qu'elle descendra jusqu'a la rue Short ; de la rue Short á la rue St Philippe, qu'elle remontera jusqu'á la rue Market et enfin de la rue Market á la maison de Cour. La compagnie *Thibodaux No* 1, sera précédée de la *Bande St. Joseph* et les compagnies *Protector No* 2 et *Home Hook & Ladder No* 1, se sont assurés les services de la *Thibodaux Cornet Band*. Quoiqu'on garde le plus grand secret sur les préparatifs qui se font de part et d'autre on en sait cependant assez pour prédire que cet anniversaire égalera en munificence ceux qui ont déjá été célébrés.

Informations Generales.

—Le fameux Tweed voyage en Italie.

—L'empereur du Brésil est arrivé á New York.

—Le Président a vétoé le bill réduissant le salaire du Président á $25,000.

—King, un des acteurs du drame qui s'est dernièrement joué au *Mechanics Institute*, vient de rendre son âme á Dieu.

—La grande machine qui doit mettre en mouvement toutes les autres machines à l'Exposition du Centenaire a été essayée avec succès.

—Les marchands de Jeannerette, Ibérie, ont signé un traité qui les oblige à fermer boutique le dimanche sous peine d'une amende de cent piastres.

—Il parait que le corps des pompiers de la Nouvelle Orléans, ne peut se faire payer par la ville la somme qu'elle lui doit. Pour recouvrer cette dette, il a l'intention d'acheter les cases á pompes dont il serait désormais propriétaires.

—Un employé du chemin de fer de Syracuse a brisé, par négligence, une malle appartenant a un voyageur. Il a été cruellement puni, car il en est sorti un essaim d'abeille qui lui ont mis la figure en marmelade.

—Il résulte d'une circulaire publiée par une agence commerciale que le nombre des faillites aux Etats Unis, pendant le premier trimestre de 1876, a été de 2,806, avec un passif de $64,644,156.

—Le détective Barrett, envoyé à la Nouvelle Orléans par l'avocat général, pour découvrir les fraudes qui ont pu avoir lieu, vient d'être arrêté et remplacé par un nommé Blair.

—Il est, dans la paroisse St. Landry, une certaine classe de démocrates qui manifeste ouvertement l'intention de soutenir la candidature du Sénateur Tom Anderson, au poste de gouverneur de l'Etat.

—La première idée d'élever un monument á Lincoln, vient d'une négresse de Marietta (Ohio), Charlotte Scott qui, le lendemain même de l'assassinat, envoya une souscription de $5.00 pour cet objet.

—Le Cour de District des Etats Unis, à St-Louis, acondamné le général John McDonald á trois ans de pénitencier et à $5,000 d'amende. La Cour a eu un peu plus d'indulgence pour William Avery. Elle ne l'a condamné qu'à deux ans d'emprisonnement et $1,000 d'amende.

—Le testament de Mr. A. Stewart a causé un véritable désappointement dans certains cercles où l'on croyait avoir droit de compter sur ses libéralités posthumes. On s'entendait généralement a ce qu'il disposat d'une partie de ses immenses richesses en faveur d'institutions de charité ou d'instruction publique, ou même en faveur d'organisations politiques auxquelles il était attaché de son vivant.

—Franklin Warren, du Connecticut, qui avait un contrat pour poser des pierres sur les fosses des soldats fédéraux en Louisiane dit que les corps étaient généralement tout près de la surface, contrairement aux règlements et disposés irrégulièrement. Il mettait les pierres á deux pieds de profondeur et bien souvent son tarrière passant à travers les cercueils et coupait les os. Il s'apperçut alors que beaucoup de ces os, avaient appartenu à des mulets. Les contracteurs, qui recevaient du gouvernement vingt piastres pour chaque corps enterré avaient imaginé, pour augmenter leur revenu, de recueillir des débris de mulets et de les mélanger aux os des soldats.

—Un meeting des citoyens de la paroisse Terrebonne a eu lieu á Tigerville le 15 de ce mois, dans le but de solliciter l'aide du gouvernement général contre de nouvelles inondations provenant des crevasses du fleuve. Les résolutions adoptées en cette occasion, approuvent le bill des levées du représentant Gibson et désigne pour représenter la paroisse Terrebonne á la convention qui doit avoir lieu á la Nouvelle Orléans, MM. Edward McCollam, H. O'Rourke, A. C. Knight, Robert Hare, McKinley Gibson, John B. Moody, Tobin Gibson, F. Célestin, A. Verret, L. A. Suthon, H. C. Minor, Wm. Price, L. C. Aubert, T. M. Cage, et John J. Shaffer.

Faits Divers.

GRANDE FOIRE—C'est bien les 6, 7 et 8 du mois de mai que doit avoir lieu la grande foire donnée au bénéfice de l'Eglise St. Joseph. De nombreux préparatifs sont déjà faits et d'autres sont en voie d'exécution. Les amateurs des deux sexes qui font partie des chœurs qui seront chantés avec accompagnement du *Cercle de l'Harmonie* s'exercent souvent sous la direction du professeur E. Chol. Il en est de même de ceux qui doivent interpréter la grande pièce le *Mensonge*, composé d'une quarantaine de personnages.

PECHE—En attendant que les bals commencent, les jeunes filles et les jeunes gens se livrent á l'innocent plaisir de la pêche au écrevisses et aux patassas. Agréable passe-temps n'est ce pas ?

—Le Secrétaire du trésor a émis une circulaire apprenant aux assistants trésoriers á Charleston, Nouvelle Orléans, Baltimore. St. Louis et aux autres lieux du Nord qu'ils sont autorisés sur la présente de la circulation fractionnelle en somme de 5 piastres et multiple dépassant pas $100, à émettre un montant semblable en pièces d'argent des Etats-Unis, excepté les dollars.

Les lignes suivantes expriment l'opinion du *Louisianais* sur la polémique qui vient d'avoir lieu entre Mr. H. H. Carver, avocat de Napoléonville et M. Lesecherre, prêtre et vicaire de Paincourtville :

La chose se passe à Napoléonville, Bayou Lafourche, paroisse Assomption, Louisiane, Etats Unis d'Amérique, et á propos de Napoléon I.

Car c'est du divorce de Napoléon I avec Joséphine et de son mariage avec Marie Louise, que se sont d'abord entretenus M. H. H. Carver, avocat de Napoléon ville, et M. Lesecherre, prêtre et vicaire de Paincourtville, tous deux hommes éclairés, instruits et d'éducation.

Grave sujet dans lequel sont tout naturellement intervenus Pie VII, le Cardinal Fesh, l'Eglise, le Concile de Trente. Solomon, Boileau, Mathieu et d'autres.

Jusque là c'est fort bien, même très intéressant pour les gens du Bayou Pierre Part. Malheureusement la théologie, même traitée par des hommes éminents, entraine fort loin et fort mal les discoureurs. Une fois dans cette voie, de réplique en réplique, d'argument en argument, surtout quand l'un est avocat et l'autre prêtre, où va-t-on et où ne va t-on pas ?

Le *Chronicle* de l'Assomption nous le dit : Napoléon, le cardinal Fesh, Pie VII, l'Eglise, le Concile de Trente, Mathieu, Boileau et autres disparaissent de la discussion et de la polémique. Et les gros mots commencent. Quels gros mots ! Le prêtre dit à l'avocat : Vous êtes un sot, un menteur, un ivrogne ! Et l'avocat répond : Vous en avez menti, pitoyable vicaire ! Vous êtes un hypocrite, un fou, un scandaleux coquin, &c.

Et ces aménités la sont les moindres, les plus décentes, les moins grossières, que M. Carver et M. Lesecherre se soient jetées publiquement á la face, l'un en anglais et l'autre en français, dans le journal le *Chronicle*.

Assez, messieurs.

En grâce, laissez la théologie de côté ! Cette science, si toutefois c'en est une, ne vaut pas un seul mot du livre de charité, de rédemption et d'amour qu'on nomme l'Evangile. Et l'Evangile vous dit de vous aimer les uns les autres, de vous pardonner vos fautes, de ne point être le scandale de vos frères et du monde, d'être simples, vrais, bons humains, généreux, charitables et chrétiens.

Or, M. H. Carver et le curé Lesecherre, au lieu de s'injurier publiquement, de se donner le nom de *potator vini* ou whiskey, de jeter aux oreilles du bon peuple de Lafourche les noms peu connus ou trop connus de Pie VII, du cardinal Fesh, de Joséphine, de Marie-Louise, de Napoléon et autres, devraient bien se tendre la main, s'excuser mutuellement, et boire ensemble, au nom du Dieu de paix et de charité, du Dieu qui ne voit point et ne juge pas les hommes selon les dogmes, les sectes et Conciles de Trente ou de Limoges, un bon et délicieux verre de vin que la fraternité remplirait jusqu'aux bords, et qui leur ferait certainement plus de bien au cœur que toute la théologie de Thomas, de Bellarmin et de Tournely.

Bibite, fratres, et amate.

Le suffrage feminin.

La question s'agite tous les jours de plus en plus, sous le vent des passions politiques, et s'agitera toujours, jusqu'á ce qu'il lui soit donnée une solution satisfaisante.

Comme toutes les innovations sérieuses qui doivent amener une révolution complète dans l'ordre matériel, elle a ses ennemis acharnés.., et ici l'ennemi, c'est... l'homme.

Pourquoi donc s'opposer systématiquement à l'élévation sociale de la femme ? Que de théories, condamnées à l'avance, ont fait, dans la practique, justice de leurs adversaires ! Laissez-nous au moins en faire l'*essai loyal* et si l'expérience nous condamne, nous abandonnerons la partie.

Mais l'égoïsme ne depose pas si facilement les armes. Bien que la défaite lui paraisse certaine, il combat toujours avec un acharnement sans égal et emploie tous les moyens possibles pour retarder la victoire assurée de ses adversaires.

Le suffrage des femmes, malgré toutes les objections qu'on peut y faire semble cependant un droit incontestable, et les inconvénients que sa mise en practique pourrait entrainer, dans les premiers moments, seraient surabondamment compensés, par les grands résultats qu'elle amenerait au bonheur et à l'élévation de l'Humanité.

La femme, élévée au rang qui lui est dû, lutterait d'émulation avec l'homme, non pas pour le dominer, mais pour l'égaler; l'homme, de son côté, s'efforcerait de conserver sur la femme une suprématie qui lui est chère. Ainsi, le niveau moral de l'un et de l'autre s'élèverait progressivement dans une lutte pacifique mais passionnée.

La femme, appelée par son suffrage à peser dans les destinées d'un pays, ne doutant plus d'une capacité reconnue publiquement, abandonnerait les futilités de la mode et les plaisirs où elle dépense un temps et un argent précieux, pour se mettre á la hauteur des devoirs qui lui seraient imposés par sa condition nouvelle. Son intelligence se développerait par le sentiment de la responsabilité qui lui incomberait. L'homme trouverait plus de charme dans la société d'une femme serieuse, capable de le comprendre, de l'apprécier et de la seconder, sinon de le rivaliser dans l'accomplissement des devoirs de la vie sociale. L'épouse, sans perdre les charmes et les prérogatives attachées à son sexe, sans perdre les qualités qui forment son patrimoine exclusif, acquerrait quelque chose de l'activité, de la force virile. et par là deviendrait plus chère á son époux.

Les liens du mariage, resserrés par un estime réciproque, en deviendraient plus solides, et par lá la communauté plus agréable.

Que d'unions disparates, n'ont pour lien apparent qu'un intérêt matériel qu'une question d'argent !

Laissez la femme s'élever au rang qui lui est dû, laissez son intelligence se développer par une étude sérieuse, par l'exercise de ses droits ; faites d'elle un être actif, libre, indépendant, alors, soustraite au joug d'une tutelle trop souvent intéressée, et usant d'une liberté éclairée par l'intelligence, elle saura se choisir elle-même un époux qui réponde á ses goûts, à ses sentiments et á ses sympathies, époux dont elle sera véritablement la *compagne* et non *l'esclave*.

De son côté l'homme se sentira moins hardi, "je devrais dire moins lâche," en présence d'une femme intelligente, éclairée, armée contre la séduction, et l'on verra moins de ces marchés infâmes, qui, sous le nom de mariages, font la honte et le déshonneur de l'humanité.

Voilá pourquoi nous votons pour le suffrage des femmes.

GUNEPHILE.

Au tribunal de la police correctionnelle :

Le président au prévenu :

—Votre profession ?

—Inondé.

—Mais ce n'est pas une profession.

—C'est cependant, mon président, la plus lucrative de toutes celles que j'ai exercées jusqu'á ce jour.

—Vous n'en étiez pas moins en état de vagabondage.

—Je suivais le courant.

—Et vous dévalisiez les maisons abandonnées.

—Il faut dire que j'avais la Seine pour complice. Je ne volais pas, d'ailleurs.

Que faisiez-vous donc ?

—Je cherchais la croix de ma mère.

M. le baron Thénard, membre de l'Académie des Sciences, a publié dans le *Journal de l'agriculture* un article sur les vignes du Clos-Vougeot. Nous en détachons quelques détails très intéressants sur l'histoire de ce célèbre cru de la Bourgogne :

En l'an 904, le clos était une vaste friche de 54 hectares, dont 1 hectare 34 seulement était planté en vigne. En ce temps, les moines bénédictins, et bientôt après les bernardins, en étant devenus propriétaires, commencèrent á la faire miner ; les rochers qui recouvraient en grande partie la surface furent d'abord enlevés et mis ça et lá en gros tas sur des places qu'on appelle des *murgers* ; la terre dans laquelle ils étaient primitivement incrustés fut régulièrement répartie sur la surface restée libre en couche de 40 centimètres, et Il y fut planté de la vigne; mais, petit a petit, on découvrit des poches de terre qui furent vidées, puis en partie comblées par la pierre des murgers et définitivement nivelées avec une portion de cette même terre, pendant que l'autre portion servit á recouvrir l'emplacement des murgers qui disparurent aussi ; enfin, en 1234, la dernière vigne, qui s'appelle encore les *vignes jeunes*, ayant été plantée, le célèbre clos fut constitué tel qu'il existe encore aujourd'hui.

Qu'on ne croie pas ici á un roman ; pendant que les scribes nous faisaient, en effet, l'histoire du clos, les vignerons nous la traçaient en caractères encore plus authentiques. J'ai dit que la vigne s'y renouvelait par voie de provinage; par suite, chaque recouchée laisse un tronc que, par une propriété spéciale aux terrains de nos grands crus, le temps est presque impuissant à détruire, en sorte qu'à la longue tous ces troncs ont formé, sous la surface du sol, un tapis dont l'épaisseur, augmentant sans cesse, donne l'âge relatif des climats. Or, c'est sous les vignes de 904 que le tapis est le plus épais, et il va, successivement et d'âge en âge, en s'amoindrissant, jusqu'aux vignes jeunes, celles de 1234, les dernières plantées.

Un faux diamant de 200,000 *francs*—Un objet des plus curieux a été vendu le 31 mars á l'hôtel Drouot, salle n. 4.

Cet objet est un diamant faux exactement semblable au *Régent*. Jusqu'ici, il n'y a rien de bien particulier, beaucoup de faux brillants ayant déjá été taillés sur ce modèle. Mais celui qu'on a mis aux enchères, et qui a été adjugé 20 fr. 50, a été, voici vingt-sept ans de cela, vendu á une dupe comme étant le vrai *Régent* et payé 200,000 francs.

Voici dans quelles circonstances :

Un jour, en 1849, se fit annoncer chez le prince Torveni, à Naples, un Français qui se présenta sous le nom de comte Philippe de Boissat :

—Monsieur, lui dit il, j'appartiens à une famille fort riche, si riche qu'elle a dernièrement acheté une partie des joyaux de la couronne de France. J'ai entre les mains le célèbre diamant le *Régent*. Voulez-vous me prêter dessus deux cent mille francs pour quelques jours ? Je suis un peu gêné en ce moment.

Le prince croyant le soi disant comte un honnête homme, et, sans avoir l'idée de faire estimer la pierre, s'en rapporta á lui et lui remit les fonds.

Inutile de dire que le lendemain le faux comte de Boissat était loin de Naples. Jamais plus on n'en entendit parler. L'affaire, á l'époque, fit beaucoup de bruit.

Le prince Torveni, colossalement riche, finit par prendre son parti de l'aventure et donna la pierre à une cantatrice du nom de Julia Marvice. Mme Marvice est dernièrement morte á Paris, et le faux *Régent* figurait dans sa vente après décès.

Le futur beau père causait, il y a quelques jours, de celui qui allait devenir son gendre. On lui donnait sur le jeune homme les meilleurs renseignements.

—Je ne lui connais qu'un défaut, disait l'interlocuteur consulté.

—Lequel ?

—Il ne sait pas jouer.

—Vous appelez cela un défaut; au contraire, cela me convient à merveille.

—Oui, il ne sait pas jouer, mais il joue tout de même.

Réflexion d'un humoriste philosophe :

—Drôle de chose ; c'est quand on n'a plus de dents qu'on se met á mâcher les mots.

—Un Parisien, appelé par ses affaires dans une petite ville de province, y arrive la nuit tombée ; et, ignorant d'ailleurs des us et coutumes, il se laisse conduire dans un hôtel qu'on lui dit être confortable.

Harassé, il soupe à la hâte et se couche.

Le matin, à huit heures, un domestique vient le réveiller.

—C'est l'heure du repas.

—Bien, bien, dit notre voyageur, qui se rendort bientôt.

Une demi-heure plus tard, il est de nouveau réveillé.

—On attend après monsieur, en bas, à bas.

—Je n'ai pas faim, réplique t-il impatienté.

—C'est que, je vas vous dire : nous avous besion des draps de votre lit pour en faire une nappe.

Demande D'emploi.

MR. SIMON GAUTHREAUX. DESIRE se placer comme charpentier ou second gérant sur une habitation occupant de cinquante à soixante travailleurs. Pour référence s'adresser à
8 av. 1 m. ADOLPHE LeBLANC.

RESTAURANT.

MEALS SERVED AT ALL HOURS

No. 38 BOURBON STREET,
BETWEEN
Customhouse and Bienville Streets.

VICTOR BERO, Ag't.
June 5th, 75.

Cosmopolitan Restaurant.

11, 13 *et* 15...*Royal Street, N.* O...11, 13 *et* 15
Entre Canal et Douane
LOUIS CHAPLAIN. PROPRIETAIRE.

On trouve dans cet établissement tout ce que la saison fournit de plus diélcat et toute espèce de vins de choix ; tout ce qu'il faut pour soirées et mariages, etc.
Il y a des salons particuliers au premiers, et des chambres élégamment meublées à loner à la semaine et au mois.
Les Planteurs et les habitants de la campagne qui voudront honorer cet établissement de leur patronage y trouveront des chambres et une nourriture bonne et copieuse á $3.00 par jour.
☞ Les portes du restaurant restent ouvertes jusqu'à minuit.

J. A. TRONE,
Rue Market (Batisse de Lacapère)
Thibodaux.

LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX,
Fournitures de Bureau, Papier de Musique,
ARTICLES DE PIETIE :
Croix, Christs, Médailles, Chapelets Béniticrs, Images. Tableaux, Statuettes, Cierges,
ET
COURONNES DE 1ERE COMMUNION

Galerie Pothographique au premier.
jan. 22 1 an

LOUISIANA EQUITABLE.
LIFE INSURANCE COMPANY
Corner Carondelet and Gravier,
NEW ORLEANS
Organized May 1868.

DIRECTORS.
SAMUEL MANNIG TODD,
President.
W. B. SCHMIDT.
Vice-President.
R. W OGDEN.
Second Vice-President and director
WM. HANDERSON,
Secretary
JAMES I. DAY, W. S. PIKE.
B. T. WALSHE, Finance Committee

W. B. Schmidt.	J. H. Pike
S. B. Newman.	A. Thomson.
John I. Adams.	Henry Abraham.
David Wallace.	J. B. Camors.
Chas Chaffe.	E. B. Briggs.
E. A. Tyler.	James I. Day.
J. B. Lallande.	Alex. Marks.
B. T. Walshe.	John Henderson.
E. H. Fairchild.	B. F. Eshleman.
H. J. Vose.	J. W. Stone.
Geo. A. Fosdick,	Henry M. Payne,

E. F. DELAUNAY,
General Agent.
V. SANCAN, Local Agent.
Thibodaux.

É. ODELL. G.H.WRIGHT

ODELL & WRIGHT,
Marchands Commissionnaires
95 Rue Decatour. Nouvelle-Orleans. 95
RIZ.
UNE SPECIALITE
Pas de frais d'emmagasinage sur le Riz, Sucre, Mousse, Coton.

Nous appelons l'attention sur notre
AGENCE DE FARINE
qui nous permet de la vendre meilleur marché que n'importe qu'elle maison de la ville
Marques :

Grangers' Friend	XXX
" Hope	XXX
" Pride	XXXX
" Extra	XXXX
" Best (Plantes)	XXXX

☞ Des avences libérales son faites en monnaie ou en marchandises.
9 jan. 1 an.

F. ROMAIN
—AVEC—
ROUSSELL & HALL,
MARCHANDS EN GROCERIES.
Vendent en gros
Poison, Beuf, Beurre, Fromage,
—ET—
PRODUITS.
15.....Rue Tchonpitoulas.....15
6mv-1a *N'lle Orleans.*

V. SANCAN,
Agent General.
OFFICE DE LA SENTINELLE
Thibodaux, La.

J. A. BOURG,
Marchand Commissionnaire,
SE CHARGE DE LA VENTE DE
Coton, Sucre, Riz, Mousse, Peaux, Laine, Volailles, Œufs, Cire, Miel, Gibier,
et de toute espèce de produits des champs ou de jardinage,
No 7, Rue St. Louis,
PRES VIEILLE-LEVEE.
Aug. 28, 75 6 m. Nouvelle Orléans.

PENSION FRANÇAISE,
128....RUE DOUANE....128
MME VVE E. TASSET, PREVIENT SES amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'elle a transféré son établissement du No 107 de a rue Douane au No 117 de la même rue, entre Royal et Bourbon. Elle profite de cette occasion pour remercier le public et solicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Elle informe en outre le public, vu la situation des mauvaises affaires, une réduction de prix dans sa pension, et à cet effet, elle a ouvert un salon à $4 par semaine. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront comme d'habitude tout le comfort désirable.
Chambres et pension par jour $1,50.
13 fév. 74.

RESTAURANT DES QUATRE SAISONS.
MR. JOHN BOSIO, PROPRIETAIRE du RESTAURANT DES QUATRE-SAISONS, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en générale, qu'il a transfére son restaurant du No. **155** de la rue de Chartres au No. **111** de la même rue, près de St-Louis. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le comfort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit.
6 fév-3m

KIP & RUCH.
Moulin a Riz Perseverance
(Tous les Prix déternés aux Foires de l'Etat de la Louisiane pour l'écalage du riz, depuis 1868 jusqu'à aujourd'hui.)
Nos. 8, 10, 12 et 14, rue des Champs Elysec en face de la place du vieux Depot, 3me Distaict.
NOUVELLE ORLEANS.
Nettoye 420 barils par jour.
LES SACS SONT FOURNIS GRATIS.
Prix.
No. 1.....¾ Cent
No. 2.....¼ "
No. 3.....½ "
JNO M. WALSH, Agent

ANTOINE'S RESTAURANT.
Removal to
5.....St-Louis Street.....65
MR. ANTOINE ALCIATOR announces to the country patrons, and the public in general, that he has removed his RESTAURANT from No. 56 to
No. 65 St-Louis street,
between Royal and Bourbon. He respectfully solicits a continuation of the generous patronage he has heretofore received.
n28.8—1.y

MOULIN A RIZ DE LAFOURCHE
C. C. WILLIAMS & F. J. GAUDE.
PROPRIETAIRES.
Lafourche Crossing, La
12 jne. 75.

Subscription Price
OF THE
Price Current Sugar & Rice Crops Book.
Reduced to $3 per copy.
The statistical returns of the different parishes are coming in daily. A number of them have been received, giving thorough returns of their respective parishes. The balance are promised to us by our agents by the first proximo, enabling us to publish the "Book" as announced in the *Price Current*. We are pleased to inform the sugar and rice interests that our subscription list warrants a reduction in the price of subscription to the Book from $5 to $3 per copy. As the subscription list increases the price shall be further reduced to a sum merely sufficient to cover our actual expenses and pay us a reasonable profit.
Subscriptions solicited by
GEO. W. SQUIRES, Thibodaux,
Agent for the Parishes of Assumption, Lafourche, and Terrebonne. 29ja

C. JAUBERT & CIE.
—IMPORTATEURS DE—
Marchandises sèches, étrangères et Américaines.
Cotons, Indiennes, Rubans, Bonneterie, Mouchoirs, etc etc.
20 Rue de Chartres, près Canal.
NOUVELLE-ORLEANS.
Cette maison déja bien connue par son ancienneté (30 ans d'existence) et le bas prix de ses articles, offre aux marchands des Compagnes, l'assortiment le plus complet et le plus varié de marchandises sèche.
Cette maison reçoit chaque semaine de nouveaux envois du Nord et de l'Europe et met un soin tout particulier à remplir les ordres qui lui sont adressés. (11 sept-1a.

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,
107....Rue de la Douane....107
NOUVELLE ORLEANS.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus delicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à loner à la semaine ou au mois, à des prix réduits.
Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
21

NOUVEAUX ARRANGEMENTS.
HOTEL DES ETRANGERS
Encoignure des rues Greek et Thibodaux
Mr. Thomas Alberti prévient ses amis et les voyageurs qu'il vient de faire de nouveaux arrangements qui lui permettront de satisfaire tout ceux qui voudront l'honorer de leur confiance.
Repas à toute heure de la journée et sur commande.
Table d'hôte à 10 heures du matin pour déjeuner et à 4 heures du soir pour diner.
Chambres commodes et bien garnies.
PRIX MODEREES